

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE VIRTUELLE
CONSEIL DU GOUVERNEMENT LOCAL DE HAUT-MADAWASKA
26 JUILLET 2022, 12 H 30
PLATEFORME ZOOM – DIFFUSÉE SUR YOUTUBE**

RÉSOLUTION NO 2022-07-26(9)

**Modifier la Politique 2018-03 – Dépenses – Fonctions – Membres du Conseil –
Communauté de Haut-Madawaska**

Résolution No 2022-07-26(9)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska modifie la Politique 2018-03 – Dépenses – Fonctions – Membres du Conseil – Communauté de Haut-Madawaska, au paragraphe 5., Frais de déplacement, Véhicule, (1), soit modifié par la suppression de ce qui suit :

Ce montant est fixé à :

250,00 \$ pour le maire
150,00 \$ pour le maire suppléant
100,00 \$ pour les conseillers

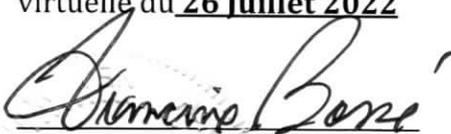
Et, remplacer par l'insertion de ce qui suit :

Ce montant est fixé à :

300 \$ pour le maire
180 \$ pour le maire suppléant
100 \$ pour les conseillers

Motion adoptée.

J'atteste, par la présente, que la **résolution no. 2022-07-26(9)**, ci-dessus, est une copie conforme et exacte d'une résolution adoptée par le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska à sa réunion extraordinaire publique virtuelle du **26 Juillet 2022**



Francine Bossé
Greffière

